



SEA SMAGY

(Syndicat Eau Assainissement de St Martin d'Abbat & Germigny des Prés)
13 rue du Clos vert – 45110 St Martin d'Abbat
Tel : 02 38 46 17 02 – seasmagy@orange.fr – www.seasmagy.fr

Objet : Recherche de la présence des PFAS dans les eaux du SEA SMAGY.

Chaque année, l'ARS réalise en moyenne 2 analyses complètes des eaux produites sur le site du SEA SMAGY.

En 2025, 2 analyses portant les n° 00164806 et 00166130 ont permis de rechercher les éléments suivants : Les PFAS, les pesticides, les métaux lourds, la microbiologie, la radioactivité et les sous-produits de désinfection.

Ci après les résultats de ces analyses :

Analyse n°00164806 (04/03/2025)

 Cette analyse concerne l'eau distribuée, elle inclut un chapitre complet :

“SUBSTANCES PER- ET POLYFLUOROALKYLÉES (PFAS)”.

Elle liste 20 PFAS différents, dont PFOS, PFOA, PFHxS, PFNA, etc ainsi que la somme des PFAS. Toutes les mesures sont :

- < limites de détection,
- et la somme des PFAS < 0,100 µg/L, conforme à la limite réglementaire.

 **Donc : oui, les PFAS ont été recherchés et aucun n'a été détecté.**

Analyse n°00166103 (17/06/2025)

 Cette analyse concerne l'eau brute souterraine.

Elle comporte de nombreuses familles de micropolluants mais ne contient pas de section PFAS.

Aucune substance per- ou polyfluoroalkylée n'y figure.

 **Donc : cette seconde analyse n'a pas recherché les PFAS.**

Conclusion globale

- Analyse 00164806 : PFAS recherchés → aucun détecté
- Analyse 00166103 : PFAS non recherchés

Voici le tableau des PFAS analysés dans l'échantillon 00164806 (04/03/2025), sans comparaison avec les normes européennes.

Tableau des PFAS analysés – Prélèvement 00164806

(Extrait du fichier 00164806)

Substance (PFAS)	Résultat
PFBA (Acide perfluorobutanoïque)	<0,001 µg/L

PFDS (Acide perfluorodécane sulfonique)	<0,001 µg/L
PFDA (Acide perfluoro décanoïque)	<0,001 µg/L
PFDoDS (Acide perfluoro dodécane sulfonique)	<0,001 µg/L
PFDoDA (Acide perfluoro dodécanoïque)	<0,001 µg/L
PFHpS (Acide perfluoroheptane sulfonique)	<0,002 µg/L
PFHPA (Acide perfluoroheptanoïque)	<0,001 µg/L
PFHXA (Acide perfluoro hexanoïque)	<0,002 µg/L
PFNS (Acide perfluoro nonane sulfonique)	<0,002 µg/L
PFNA (Acide perfluoro nonanoïque)	<0,001 µg/L
PFOA (Acide perfluorooctanoïque)	<0,001 µg/L
PFPS (Acide perfluoropentane sulfonique)	<0,001 µg/L
PFPEA (Acide perfluoro pentanoïque)	<0,001 µg/L
PFTTrDS (Acide perfluoro tridecane sulfonique)	<0,005 µg/L
PFTTrDA (Acide perfluoro tridécanoïque)	<0,001 µg/L
PFUnDS (Acide perfluoro undécane sulfonique)	<0,002 µg/L
PFUnA (Acide perfluoro undécanoïque)	<0,001 µg/L
PFBS (Acide sulfonique de perfluorobutane)	<0,001 µg/L
PFOS (Acide sulfonique de perfluorooctane)	<0,001 µg/L
PFHxS (Perfluorohexane sulfonate)	<0,001 µg/L

Somme des 20 PFAS : <0,100 µg/L

Tableau complet des PFAS mesurés, accompagné de la **comparaison avec les valeurs paramétriques européennes** issues de la *Directive européenne sur l'eau potable (2020/2184)*.

Rappel des normes européennes

La directive prévoit **deux limites** concernant les PFAS :


- **Somme de 20 PFAS spécifiques : ≤ 0,10 µg/L**
- **PFAS totaux : ≤ 0,50 µg/L**
 Il n'existe **pas de valeur réglementaire individuelle** pour chaque PFAS pris séparément.

Tableau des PFAS – Analyse 00164806 (04/03/2025)

(avec comparaison aux normes européennes)

Substance (PFAS)	Résultat	Valeur paramétrique UE	Conforme ?
PFBA	<0,001 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFDS	<0,001 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFDA	<0,001 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFDoDS	<0,001 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFDoDA	<0,001 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFHpS	<0,002 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFHPA	<0,001 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFHXA	<0,002 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFNS	<0,002 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFNA	<0,001 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFOA	<0,001 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFPS	<0,001 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFPEA	<0,001 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFTTrDS	<0,005 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFTTrDA	<0,001 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFUnDS	<0,002 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFUnA	<0,001 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFBS	<0,001 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFOS	<0,001 µg/L	Pas de limite individuelle	✓
PFHxS	<0,001 µg/L	Pas de limite individuelle	✓

✓ **Somme des 20 PFAS analysés : <0,100 µg/L**

→ **Limite UE : 0,10 µg/L → Conforme**

✓ **PFAS totaux : <0,50 µg/L**

→ **Limite UE : 0,50 µg/L → Conforme**

✓ Conclusion générale

Les PFAS ont été recherchés de manière exhaustive (20 substances).

Toutes les valeurs sont **inférieures au seuil de détection et conformes aux limites européennes.**

A. Qualité globale

Paramètre	Eau brute (00166103)	Eau produite (00164806)	Commentaire
Microbiologie	Conforme	Conforme	Aucun germe détecté dans les deux cas.
Minéralisation	Très proche	Très proche	Composition minérale similaire (même captage).
Fer / Manganèse	Plus élevés (Fer 202 µg/L, Mn 44 µg/L)	Plus faibles (Fer 123 µg/L, Mn 23 µg/L)	↳ Le traitement réduit bien ces métaux.
Pesticides	Tous < détection	Tous < détection	Les deux analyses montrent une très faible présence.
PFAS	✗ Non analysés	✓ Analysés – Aucun détecté	↳ L'eau distribuée est conforme.

✓ L'eau brute (00166103) :

- A des concentrations en fer/manganèse plus élevées (classique en eau souterraine du Loiret)
- Est conforme aux exigences réglementaires
- N'a pas été testée pour les PFAS (normal si le contrôle PFAS se focalise sur l'eau produite)

✓ L'eau produite (00164806) est conforme sur :

- Les PFAS
- Les pesticides
- Les métaux lourds
- La microbiologie
- La radioactivité
- Les sous-produits de désinfection

✓ L'eau Distribuée :

- **Les analyses de l'ARS sur le réseau de distribution sur la période 2019/2025, révèlent des concentrations moyennes de 103 µg/L pour le fer et de 15µg/L pour le manganèse et en 2025 aucun PFAS détectés.**